

# Opérations de croissance externe : les difficultés d'évaluation des actifs incorporels

L'application de la norme IFRS 3 aux opérations de croissance externe pose des difficultés spécifiques liées à la comptabilisation des actifs incorporels.



Par Xavier Paper, associé, Paper Audit & Conseil

## 1. La comptabilisation des actifs incorporels

Lors d'une acquisition, la norme IFRS 3 impose de répartir le prix d'achat des titres entre les différents actifs et passifs identifiables de la cible. Le processus de comptabilisation comporte trois étapes : la fixation de la date de l'opération, la détermination du prix d'achat des titres et l'évaluation des actifs et passifs de la cible à leur juste valeur. A l'issue de ce processus, un écart d'acquisition est identifié, le goodwill, qui représente la partie achetée de l'entreprise non identifiable ou inclassable. Parmi les actifs à évaluer, les immobilisations incorporelles occupent une place particulière. La norme IAS 38, qui fournit les critères de comptabilisation des actifs incorporels, en distingue deux grandes catégories : ceux qui sont identifiables et peuvent être évalués de façon fiable, et les autres que l'on retrouvera in fine dans le résidu que constitue le goodwill. Seuls les premiers sont soumis à évaluation. Les actifs incorporels le plus souvent identifiés sont liés au marketing (marque), aux clients (portefeuille de clients), aux contrats (accords de royalties) et aux technologies (logiciels informatiques). La principale difficulté liée à leur comptabilisation concerne leur évaluation. En effet, il n'existe souvent aucun marché actif auquel se référer pour déterminer le prix de l'actif. Dès lors, comment déterminer la valeur d'un logiciel développé en interne ? Quelle valeur attribuer à une marque par nature unique ? Face à ces difficultés, le recours à des modèles d'évaluation s'avère nécessaire.

## 2. Les méthodes d'évaluation des actifs incorporels

Différentes méthodes de valorisation, adaptées aux actifs incorporels, ont été développées :

- l'approche analogique se réfère à une cotation ou à une transaction portant sur un actif comparable ;
- l'approche par les coûts suppose de pouvoir reconstituer les coûts de l'actif à évaluer ;
- l'approche par les flux repose sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs de l'actif à évaluer (méthode des redevances ou méthode des surprofits).

La méthode des redevances, utilisée pour valoriser la marque, se fonde sur le principe suivant : si l'entreprise ne déte-

nait pas la marque sous laquelle ses biens ou services sont vendus, quelle part de son chiffre d'affaires serait-elle prête à rétrocéder à son propriétaire pour pouvoir l'utiliser ? Cette méthode conduit à déterminer le taux de redevance adéquat puis à l'appliquer au chiffre d'affaires prévisionnel de l'entreprise. La somme de ces redevances actualisées au taux ajusté du risque détermine la valeur de la marque. La méthode des «surprofits», utilisée pour valoriser le portefeuille de clients, se fonde sur le principe suivant : quelle part de résultat opérationnel courant reste-t-il à l'entreprise une fois l'ensemble des autres actifs nécessaires à l'exploitation rémunérés ? Le surprofit est calculé à partir de la marge opérationnelle courante dont on déduit la «charge capitalistique» relative à tous les actifs de l'entreprise. Cette charge correspond à la rémunération du besoin en fonds de roulement, des actifs corporels et de tous les autres actifs incorporels. La valeur du portefeuille de clients est égale à la somme actualisée, au taux approprié, des surprofits attribuables au portefeuille de clients.

## 3. Les difficultés d'évaluation des actifs incorporels

L'application de ces méthodes se heurte néanmoins à de nombreux problèmes techniques. Valoriser une marque passe par la détermination de paramètres complexes à calculer qui nécessitent des choix et comportent une part de subjectivité. A titre d'exemple, le taux de redevance à appliquer à la marque est rarement disponible en interne, de sorte que le recours à des bases de données spécifiques s'avère indispensable. De même, les informations financières de référence ne peuvent pas toujours être utilisées en l'état car elles intègrent des éléments synergiques qui faussent les données. Dès lors, il convient d'examiner le plan d'affaires de l'entreprise, en liaison avec le management, avant de l'utiliser pour les besoins de l'évaluation. Ces difficultés nécessitent souvent le recours à des spécialistes de l'évaluation et des normes comptables. A l'heure où les plans d'affaires des entreprises sont tirés vers le bas du fait d'une conjoncture économique incertaine, l'évaluation des actifs incorporels devient un enjeu majeur de la communication financière, notamment dans la perspective des tests de dépréciation ultérieurs. ■